

En 2023, dans le département de l'Indre, plus de la moitié des 1 873 contrats d'apprentissage ont été signés dans des entreprises de 0 à 9 salariés

Les entrées en contrats d'apprentissage en 2023

DREETS INFOGRAPHIE

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

L'apprentissage est un mode de formation des jeunes travailleurs, alternant un enseignement théorique dans un centre de formation d'apprentis et une formation pratique en entreprise, en vue d'obtenir une qualification professionnelle attestée par un diplôme ou un titre professionnel.

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 réforme l'apprentissage en simplifiant l'accès à ce dispositif, tant pour les apprentis que pour les employeurs, avec pour objectif d'accélérer son essor pour mieux lutter contre le chômage des jeunes, notamment ceux sortis du système scolaire.



Les entrées en contrats d'apprentissage dans le département de l'Indre en 2023

Pour plus d'informations :

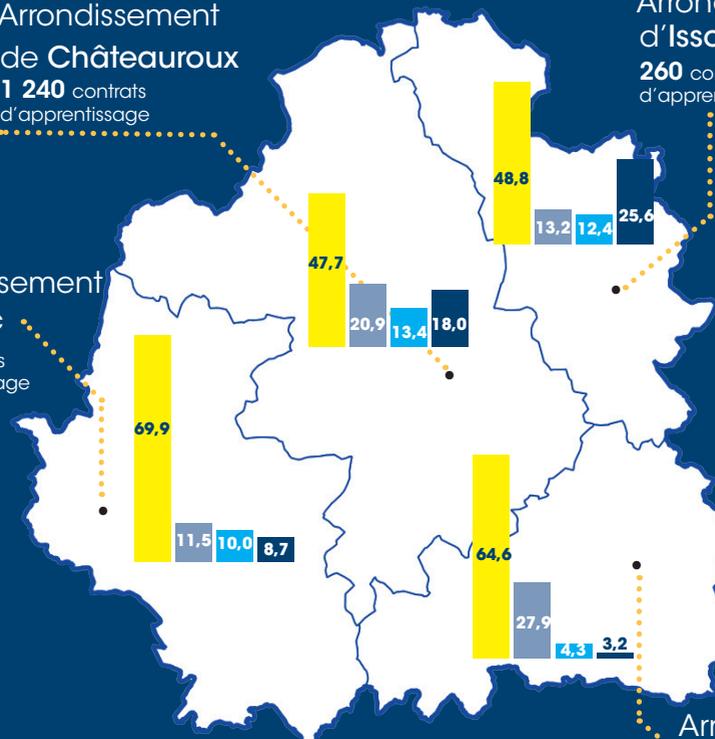
<https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>

Arrondissement
de Châteauroux
1 240 contrats
d'apprentissage

Arrondissement
d'Issoudun
260 contrats
d'apprentissage

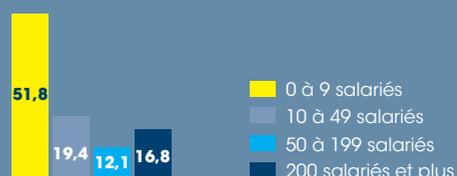
Arrondissement
Le Blanc
203 contrats
d'apprentissage

Arrondissement
La Châtre
167 contrats
d'apprentissage



Répartition (%) des entrées en contrat d'apprentissage par taille d'entreprise en 2023

1 873 contrats d'apprentissage



1 873 jeunes
ont signé un contrat
d'apprentissage
en 2023 dans l'Indre

NOUVEAUX CONTRATS D'APPRENTISSAGE
SIGNÉS PAR SECTEUR

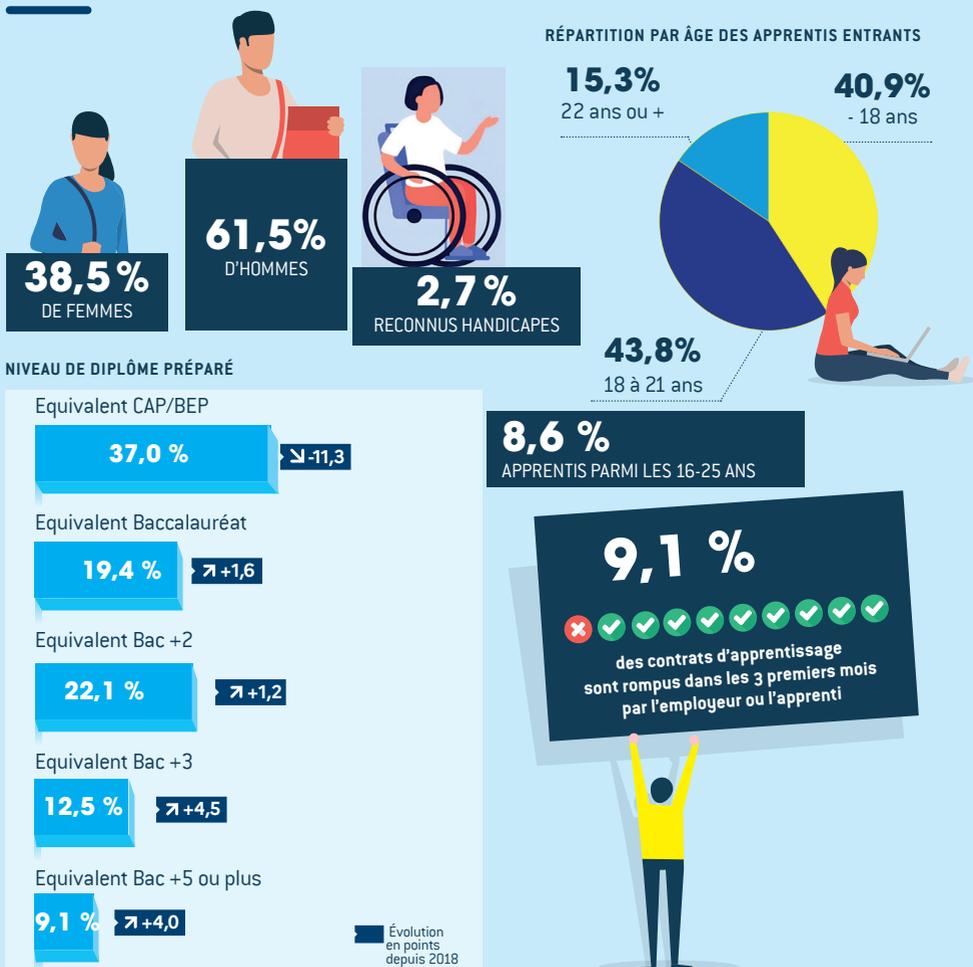
97,5%
dans le secteur privé

+ 0,1
depuis 2018
(point de %)

-0,1
depuis 2018
(point de %)

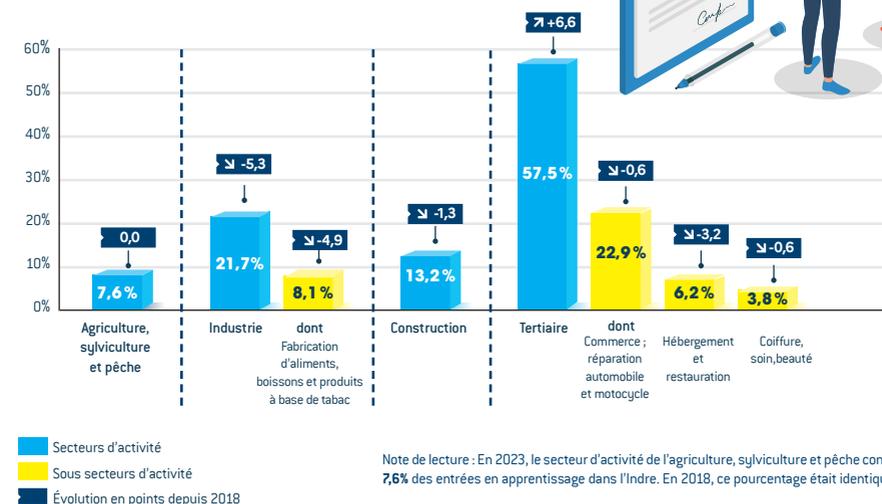
2,5%
ans le secteur public

Quel est le profil des nouveaux apprentis ?



Les apprentis du secteur privé sont embauchés majoritairement par les entreprises du secteur tertiaire

PART DES ENTRANTS EN APPRENTISSAGE EN 2023 ET ÉVOLUTION DEPUIS 2018 (EN POINTS DE %)



Encadré législatif

Des règles simplifiées pour l'employeur

- 1 Une seule aide à l'embauche
- 2 Des ruptures de contrats facilitées
- 3 Des démarches administratives simplifiées
- 4 Un réseau d'acteurs dédié à l'apprentissage pour accompagner les entreprises

Un statut plus attractif pour l'apprenti

- 5 Un coup de pouce financier pour les apprentis (augmentation du salaire, aide au permis B)
- 6 La limite d'âge repoussée jusqu'à 29 ans révolus (dérogation possible RQTH et sportifs de haut niveau)
- 7 L'accès à des prépa-apprentissage
- 8 Une mobilité internationale ou européenne encouragée
- 9 Un maintien en CFA pendant 6 mois pour trouver un nouvel employeur à la rupture de contrat
- 10 Un accès facilité pour des apprentis en situation de handicap

Pour aller plus loin

<https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Apprentissage-5211>
 Explorer les études et statistiques de la Dares DARES (travail-emploi.gouv.fr)
<https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Apprentissage-mode-d-emploi>

Source : Système d'information sur l'apprentissage de la DARES